

Référence* : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 1/17	Installation : INB FLEUR	Type de document* : Règles Générales d'Exploitation	
Ancien Code : XXX		Objet / Titre* : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
Référence RGF : XXX				

DOCUMENTUM est la seule base de référence des documents applicables

Rôle	Nom Prénom	Fonction/Entité	Date/Visa
Rédacteur*	COLIN Soizic	Ingénieur Sûreté LOG	03/05/22 
Vérificateur*	TUDELA Perrine	RSI	4/05/22 
Approbateur*	THEBAUT Jocelyn	Chef d'Installation DEX/LOG	04/05/22 

DIFFUSION DU DOCUMENT*		
Destinataires internes pour <u>APPLICATION</u>	Destinataires internes pour <u>INFORMATION</u>	Destinataires externes
D3SE-PP/SEO/DEX/CLO DEX/LOG D3SE-PP/DPT	D3SE-PP/SEO D3SE-PP/SEM PCD-L D3SE-PP/SEP	ASN/DRC ASN/Division de Lyon IRSN Les Angles

TABLEAU DE SUIVI DES REVISIONS*		
Version	Date	Motif de la création, Désignation et origine des modifications
1.0		Création

SUIVI DES REVUES* - Périodicité de revue (en année) : 5 ans					
Date	Décision suite à la revue (cocher)		Visa		
Echéance de revue	Applicable sans révision	Document à réviser	Date	Nom/ Fonction	Visa

Classement du document : Etablissement* : TRICASTIN Activité* : Logistique Sous activité : Activité liée :	Accès au document* : Limité à l'activité	Confidentialité* : Normale Dual Use <input type="checkbox"/>
Numéro d'affaire :		
Satellite/BTL :		
Domaine d'expertise : D03 - Sûreté		

* A renseigner obligatoirement et en cohérence avec choix proposés par DOCUMENTUM

<i>Référence*</i> :		Orano Chimie-Enrichissement		
TRICASTIN-21-007257		<i>Installation :</i>	<i>Type de document*</i> : Règles	
Version 1.0	PAGE 2/17	INB FLEUR	Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

SOMMAIRE

1 ORGANISATION GENERALE DE LA DIRECTION DES OPERATIONS CHIMIE/ ENRICHISSEMENT	5
2 ORGANISATION GENERALE DE LA DIRECTION D'EXPLOITATION (DEX).....	6
3 ORGANISATION DU DEPARTEMENT LOGISTIQUE	7
4 PRINCIPAUX SUPPORTS DU DEPARTEMENT LOGISTIQUE.....	9
4.1 La Direction Santé Sûreté Sécurité Environnement et Pôle Protection	9
4.2 La Direction des Ateliers Transverses	10
4.2.1 Le Département Utilités	10
4.2.2 Le Département Traitement des Déchets	10
4.2.3 Le Département Traitement des Effluents	10
4.2.4 Le Département Réparation et Décontamination	10
4.2.5 Le Département Fonctions Support	10
4.2.6 Le Département Entretien Général Tertiaire.....	11
4.3 La Direction Technique	11
4.3.1 Le Département Maintenance Transverse	11
4.3.2 Le Département Projets du Tricastin	11
4.3.3 Le Département Contrôle Projets	11
4.4 La Direction d'Exploitation.....	11
4.5 Autres directions supports	12
4.5.1 Direction Ressources Humaines.....	12
4.5.2 Département Qualité et Performance opérationnelle	12
4.5.3 Direction Supply Chain	12
4.5.4 Direction Communication	12
4.5.5 Direction Financière	12
4.5.6 Direction Juridique et assurances.....	12
5 DEFINITION DES MISSIONS.....	13
5.1 Le Directeur de la DO CE.....	13
5.2 Le Directeur d'Exploitation	13
5.3 Le Chef d'Installation.....	13
5.4 L'Ingénieur Sûreté d'Installation.....	13
5.5 L'Ingénieur Sûreté d'Exploitation	14
5.6 Le technicien Déchets	14
5.7 Le référent technique Sécurité du Travail	15

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 3/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

5.8	Le Conseiller en Radioprotection	15
5.9	Le Chargé de Méthodes.....	15
5.10	Le Chargé de Travaux	15
5.11	Le référent CEP	16
5.12	Le gestionnaire Parcs.....	16
6	ORGANISATION DE LA FONCTION ASSURANCE QUALITE	16
7	SUCCESSION DE COMMANDEMENT	17
8	INTERFACES.....	17

Liste des Figures

Figure 1 :	Organigramme de la DO CE	5
Figure 2 :	Organigramme détaillé des directions fonctionnelles.....	7
Figure 3 :	Organigramme du département DEX/LOG.....	8

Glossaire

CE	: Chimie-Enrichissement
CIPN	: Contrôle Interne de Premier Niveau
CRES	: Compte Rendu d'Evènement Significatif
CRP	: Conseiller à la Radioprotection
D3SE-PP	: Direction Sûreté Sécurité Santé Environnement – Protection Physique
DAT	: Direction des Ateliers Transverses
DC	: Direction de la Communication
DEX	: Direction d'Exploitation
DF	: Direction Financière
DJA	: Direction Juridique et Assurances
DO CE	: Direction des Opérations Chimie/Enrichissement
DPCD	: Direction Programs and Customer Deliveries
DPO	: Direction Performance Opérationnelle
DPT	: Département Protection des Travailleurs
DRH	: Direction des Ressources Humaines
DSC	: Direction Supply Chain
DTE	: Direction Technique

<i>Référence*</i> :		Orano Chimie-Enrichissement		
TRICASTIN-21-007257		<i>Installation :</i>	<i>Type de document*</i> : Règles	
Version 1.0	PAGE 4/17	INB FLEUR	Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

ICI	: Instance de Contrôle Interne
INB	: Installation Nucléaire de Base
ISE	: Ingénieur Sûreté d'Exploitation
ISI	: Ingénieur Sûreté d'Installation
LOG	: Logistique
MOA	: Maîtrise d'Ouvrage
PCD-L	: Poste de Commandement de Direction Local
RGE	: Règles Générales d'Exploitation
RSI	: Responsable Sûreté-environnement de l'Installation

Références

- [1] TRICASTIN 12-001229 – Note d'Organisation de la Direction des Opérations Chimie-Enrichissement – V10 du 01/02/2021
- [2] TRICASTIN-17-005867 – Note d'Organisation de la Direction d'Exploitation – V7.0 du 01/02/2021
- [3] TRICASTIN 12-004651 – Note d'Organisation du département Logistique – V6.0 du 06/01/2022
- [4] TRICASTIN-12-001173 – Note d'Organisation et Missions de la Direction 3SE-PP Tricastin – V9.0 du 13/04/2021
- [5] TRICASTIN-17-001500 – Note d'Organisation de la Direction des Ateliers Transverses – V4.0 du 01/02/2021
- [6] TRICASTIN-16-002610 – Spécification d'Acceptation des Déchets Radioactifs dans les installations de DT/DRD/TD – V4.0 du 03/08/2020
- [7] TRICASTIN-20-114219 – Note d'Organisation Direction Technique – V1.0 du 01/02/2021
- [8] TRICASTIN-21-006391 - Liste de Succession de la Direction Orano Chimie Enrichissement Tricastin – V1.0 du 15/02/2021

Référence* : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 5/17	Installation : INB FLEUR	Type de document* : Règles Générales d'Exploitation	
Ancien Code : XXX		Objet / Titre* : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
Référence RGF : XXX				

1 ORGANISATION GENERALE DE LA DIRECTION DES OPERATIONS CHIMIE/ ENRICHISSEMENT

L'INB FLEUR est exploitée au sein de la Direction des Opérations Chimie-Enrichissement (DO CE) Tricastin/Malvési dont l'organisation est présentée dans la note d'organisation associée [1] et dans la Figure 1 ci-après.

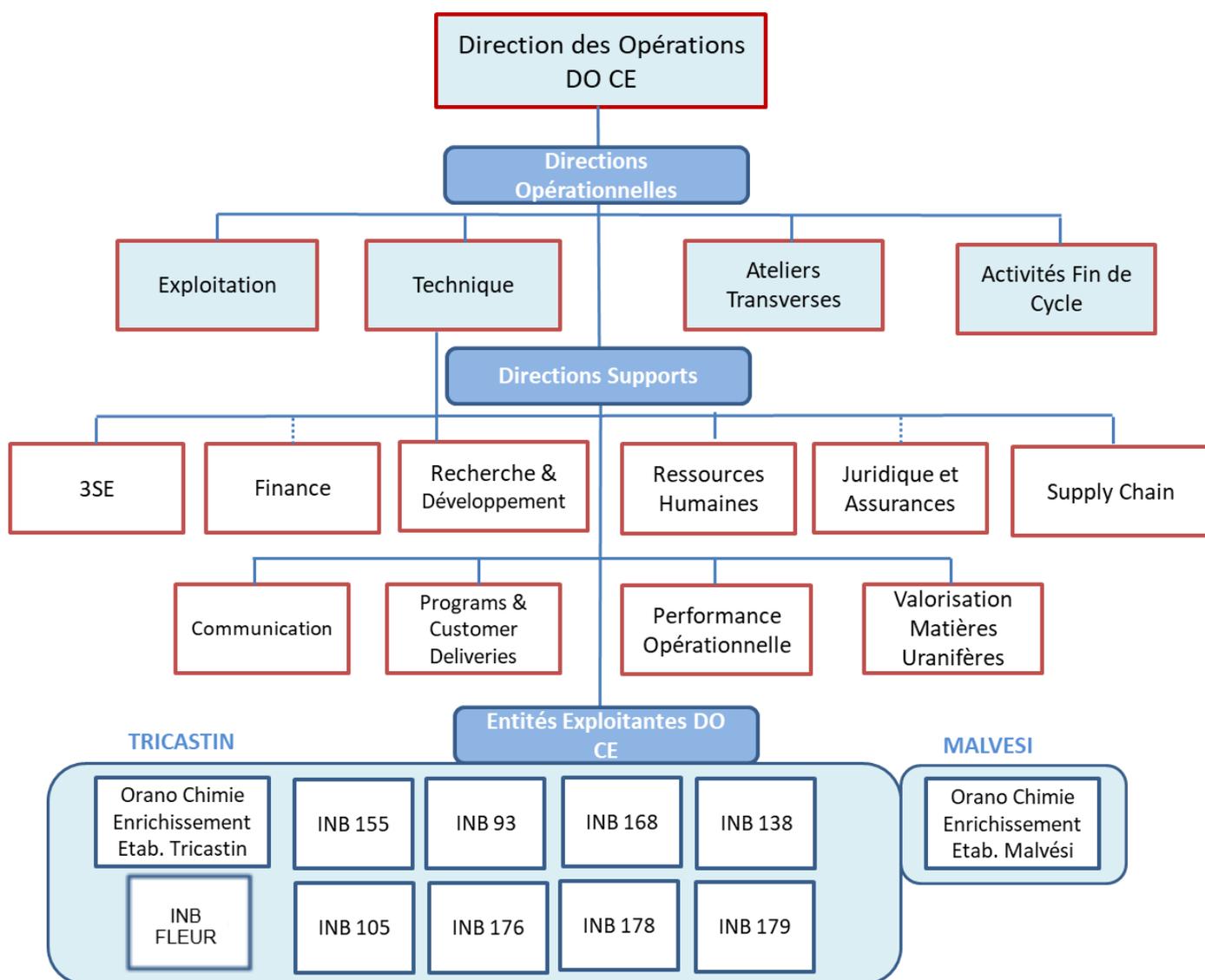


Figure 1 : Organigramme de la DO CE

La Direction des Opérations Chimie/Enrichissement pilote les directions opérationnelles suivantes :

- la Direction d'Exploitation (DEX) à laquelle l'INB FLEUR est rattachée,
- la Direction Technique (DTE),
- la Direction des Ateliers Transverses (DAT),
- la Direction des Activités Fin de Cycle.

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 6/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

De plus, la DO CE s'appuie sur des directions fonctionnelles, notamment :

- la Direction Sûreté, Santé, Sécurité et Environnement – Pôle Protection (D3SE-PP),
- la Direction des Ressources Humaines (DRH),
- la Direction Financière (DF),
- la Direction de la Communication (DC),
- la Direction Juridique et Assurances (DJA),
- la Direction Supply Chain (DSC),
- la Direction Performance Opérationnelle (DPO),
- la Direction Programs and Customer Deliveries (DPCD).

2 ORGANISATION GENERALE DE LA DIRECTION D'EXPLOITATION (DEX)

L'INB FLEUR est rattachée à la Direction d'Exploitation (DEX) du site Orano Chimie-Enrichissement Tricastin. Son organisation est présentée dans la note d'organisation en référence [2].

La DEX constitue une entité de l'Etablissement Orano Tricastin. Ses missions sont :

- la production de fluor gaz (F₂),
- la production d'hexafluorure d'uranium naturel (UF₆) par l'usine Philippe Coste,
- la défluoration de l'hexafluorure d'uranium naturel appauvri (UF₆) sur l'usine W,
- le traitement du nitrate d'uranyle provenant du traitement des combustibles irradiés par l'atelier TU5,
- l'enrichissement par centrifugation par les 2 usines Georges Besse II Nord et Sud,
- le conditionnement des cylindres au RECII,
- la logistique de l'uranium,
- les activités de laboratoire.

Pour remplir ses missions, la Direction d'Exploitation regroupe sous l'autorité du Directeur d'Exploitation (cf. Figure 2) :

- le département Chimie de l'uranium (CHU),
- le département Conversion (CNV),
- le département Enrichissement usine Nord et REC II (ENR),
- le département Enrichissement usine Sud (ESU),
- le département Logistique (LOG),
- le département Laboratoire (LAB),
- le département Arrêts Techniques et Planification (ATP),
- le département Maintenance Opérationnelle (MOP).

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 7/17	<i>Installation</i> : INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

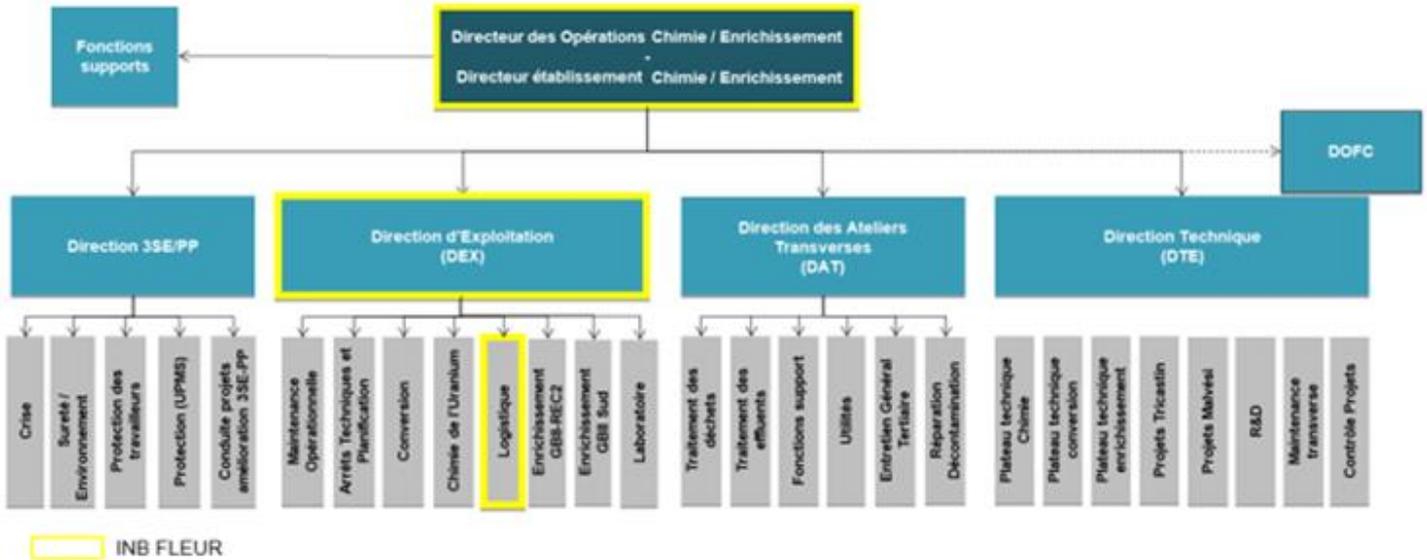


Figure 2 : Organigramme détaillé des directions fonctionnelles

Le département LOG s'appuie principalement sur :

- la Direction des Ateliers Transverses (DAT),
- la Direction Technique (DTE),
- le Département Laboratoire (LAB) de la Direction d'Exploitation,
- la Direction 3SE-PP avec des équipes sûreté, environnement, protection des travailleurs (radioprotection et sécurité) et UPMS affectées à l'INB FLEUR,
- les autres fonctions supports (dont le détail est donné au §1).

Les interfaces entre le département Logistique et les principaux supports cités ci-dessus sont plus largement développées au §4.

3 ORGANISATION DU DEPARTEMENT LOGISTIQUE

Le Département Logistique dépend de la Direction d'Exploitation (DEX/LOG). Son organisation est présentée dans la note d'organisation en référence [3].

Le département Logistique a pour missions :

- d'exploiter les parcs d'entrepôt de matières uranifères d'Orano Tricastin,
- d'assurer la gestion d'emballages,
- de réaliser les opérations d'expéditions, de réceptions, de mouvements internes, par route ou par rail, ainsi que les opérations de contrôles physiques sur emballages,
- d'apporter du conseil et de l'expertise auprès des exploitants en termes de transports de marchandises dangereuses.

DEX/LOG est garant de la déclinaison des réglementations applicables aux transports de marchandises dangereuses et du référentiel de l'INB FLEUR. Son responsable, chef d'installation de l'INB FLEUR, est rattaché au Directeur d'Exploitation.

Référence* : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 8/17	Installation : INB FLEUR	Type de document* : Règles Générales d'Exploitation	
Ancien Code : XXX		Objet / Titre* : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
Référence RGF : XXX				

Pour assurer ses missions, DEX/LOG est composé :

- d'un chef de département qui est aussi Chef d'Installation du parc P36. A ce titre il assure la maîtrise globale d'un point de vue 3SE de toutes les activités du parc dont il est responsable. Ses missions sont précisées dans la note d'organisation associée [3],
- d'un correspondant SMI. Il est le garant de l'efficacité du système de management, du déploiement et du suivi des actions de performance de l'ensemble des activités de la DEX.
- d'un service Opérations,
- d'un service Règlementaire / Exploitation composé par :
 - le pôle Transports,
 - le pôle Méthodes,
 - le pôle Travaux,
 - le pôle Parcs,
 - le pôle Emballages.

L'organigramme de DEX/LOG est présenté ci-après en Figure 3.

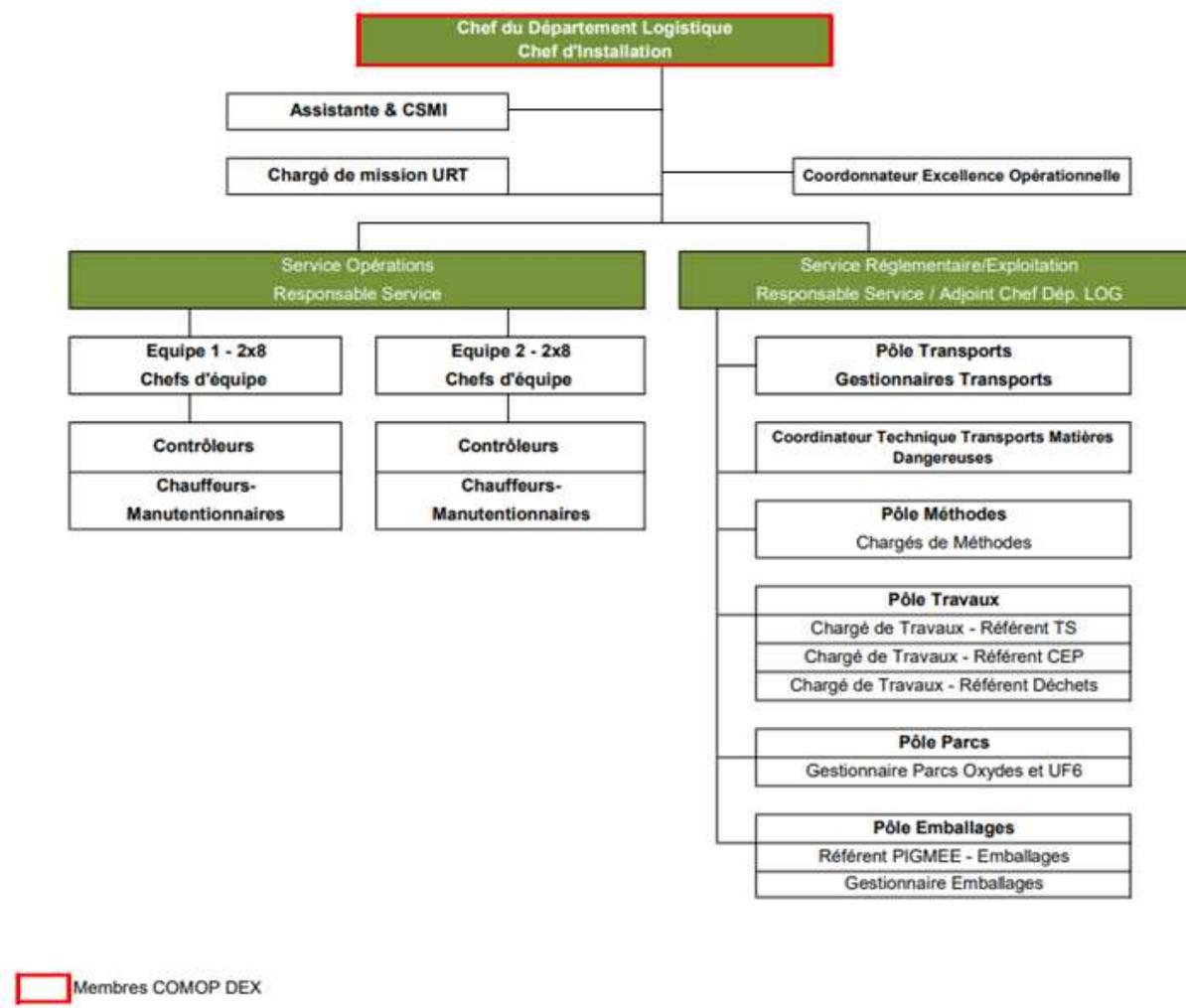


Figure 3 : Organigramme du département DEX/LOG

Formulaire TRICASTIN-11-000516 v. 14.0

En application de la procédure TRICASTIN-11-000835

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 9/17	<i>Installation</i> : INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

Le responsable du service Réglementaire / Exploitation est l'adjoint du Chef de Département.

Chaque service dispose d'un responsable en charge :

- du management du personnel,
- du pilotage et de la coordination de ses missions,
- de faciliter l'interface avec les autres services du département ainsi qu'avec ses clients / fournisseurs.

Chaque responsable informe le chef de département de DEX/LOG de tout évènement significatif intervenant dans son domaine de responsabilité.

Des Conventions ou Protocoles comme la procédure de gestion des déchets des parcs DEX/LOG définissent les interfaces avec les autres services et départements du Tricastin parmi lesquels les fonctions D3SE-PP et DPCD pour l'activité Programme/Planification de la Logistique.

L'effectif minimal de sûreté est composé de l'astreinte technique Parcs, l'astreinte sûreté Parcs et l'ISE. Si nécessaire, l'organisation de crise du site est gréée.

4 PRINCIPAUX SUPPORTS DU DEPARTEMENT LOGISTIQUE

4.1 La Direction Santé Sûreté Sécurité Environnement et Pôle Protection

La note d'organisation de la Direction 3SE-PP est donnée en référence [4].

De manière générale, elle assure pour le compte de l'INB FLEUR :

- les missions de conseil, d'assistance et d'actions de vérification et d'évaluation (dites contrôle de 1er niveau) à thématique 3SE. Elle apporte ainsi toute l'assistance technique nécessaire à la gestion de l'installation,
- la protection de la matière, des biens et des personnes via ses fonctions d'intervention en cas d'incendie ou de pollution, de secours à victimes, de protection physique,
- le contrôle des matières nucléaires.

Elle est constituée :

- du responsable « Gestion de crise » et des Ingénieurs Sûreté d'Exploitation,
- de l'unité « Conduite de projets d'amélioration 3SE-PP »,
- des départements « Sûreté/Environnement » avec notamment des Ingénieurs Sûreté d'Installation, avec notamment des Responsables Sûreté-environnement de l'Installation (RSI), relais local au sein des installations,
- du département « Protection des Travailleurs » et de référents techniques Sécurité du Travail et Radioprotection détachés à l'INB FLEUR. Ce département est en charge d'un certains nombres de contrôles périodiques sur l'installation,
- du département Pôle Protection « Protection de la matière et du site ».

Les missions suivantes pour l'INB FLEUR sont assurées par la Direction Sûreté Sécurité Santé Environnement et Pôle Protection (D3SE-PP) d'Orano Chimie-Enrichissement du Tricastin :

- la Santé, la Sécurité et la Radioprotection, via le responsable du Département Protection des Travailleurs (DPT),
- les activités de Comptabilité et du Contrôle du Suivi Physique des matières nucléaires via le responsable du département Contrôle des Matières Nucléaires (CMN) d'Orano Chimie-Enrichissement Tricastin,
- les activités de Protection Physique via le responsable du département Pôle Protection (PP).

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 10/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

La fonction de Conseiller en Radioprotection est assurée par le Conseiller en Radioprotection de l'Etablissement Orano Chimie-Enrichissement Tricastin.

4.2 La Direction des Ateliers Transverses

La Direction des Ateliers Transverses (DAT) agit en support aux autres ateliers de production du site, en fournissant les utilités ou moyens techniques nécessaires à leur exploitation. La note d'organisation de la DAT est donnée en référence [5].

Pour réaliser ces missions, la DAT peut s'appuyer sur 6 départements (cf. Figure 2) qui permettent d'assurer :

- la distribution d'électricité et des fluides auxiliaires (DUT),
- la collecte et le traitement des déchets nucléaires et conventionnels (DTD),
- le traitement des effluents liquides uranifères (DTE),
- la réparation et la décontamination de matériels (DRD),
- le support aux exploitants dans différents domaines (planification, suivi physique des matières...) (DFS),
- l'entretien général et tertiaire de la plateforme Tricastin (EGT).

4.2.1 Le Département Utilités

Le Département Utilités assure l'approvisionnement en fluides et la distribution d'électricité du site.

4.2.2 Le Département Traitement des Déchets

Le Département Traitements des Déchets (DTD) assure l'enlèvement, l'entreposage et le conditionnement des déchets contaminés. Les spécifications des conditions d'acceptation des déchets radioactifs sont définies dans le document [6].

4.2.3 Le Département Traitement des Effluents

Le Département Traitements des Effluents (DTE) assure le traitement des effluents radioactifs produits par l'installation via la Station de Traitement des Effluents Chimiques (STEC).

4.2.4 Le Département Réparation et Décontamination

Le Département Réparation et Décontamination (DRD) assure la remise en état ou le reconditionnement de pièces détachées ou d'équipements.

4.2.5 Le Département Fonctions Support

Le Département Fonctions Support (DFS) est chargé de planifier les activités et d'assister les exploitants nucléaires à l'application de règles générales d'établissement.

Référence* : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 11/17	Installation : INB FLEUR	Type de document* : Règles Générales d'Exploitation	
Ancien Code : XXX		Objet / Titre* : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
Référence RGF : XXX				

4.2.6 Le Département Entretien Général Tertiaire

Le département Entretien Général Tertiaire (EGT) assure la maintenance des installations tertiaires, routes et non bâti de la plateforme et la gestion des contrats d'entretien général du site et de fourniture des services (restauration, nettoyage bureaux, gestion vestiaires et linge...).

4.3 La Direction Technique

La Direction Technique (DTE) assure notamment un support de proximité dédié à chaque usine de production de la chimie, de la conversion et de l'enrichissement. L'organisation de la Direction Technique (DTE) est présentée dans la note d'organisation en référence [7].

La DTE se compose des entités suivantes (cf. Figure 2) :

- la Direction R&D (DRD),
- les départements plateau technique,
- le Département de Maintenance Transverse (DMT),
- les départements projets du Tricastin et de Malvésí,
- le département de contrôle projets.

Dans le cadre des activités qui lui sont confiées, le département LOG s'appuie principalement sur les départements de Maintenance Transverse, projets Tricastin et contrôle projets, dont les missions sont précisées dans les paragraphes ci-après.

4.3.1 Le Département Maintenance Transverse

Le Département Maintenance Transverse (DMT) assure notamment les missions suivantes :

- l'expertise et le soutien aux équipes de maintenance opérationnelle,
- la maintenance de proximité et projets,
- le suivi et l'application de la veille réglementaire en matière de maintenance,
- la conformité des outils de gestion associés au suivi de la maintenance ainsi que l'ensemble des activités concernant l'informatique industrielle de la plateforme.

4.3.2 Le Département Projets du Tricastin

Le Département Projets du Tricastin a pour missions de décliner le schéma directeur de la plateforme du site, d'assurer la MOA des projets qui lui sont confiés et de piloter les modifications ou réexamens périodiques de sûreté des INB.

4.3.3 Le Département Contrôle Projets

Le rôle principal de ce département est de piloter le contrôle des coûts, la gestion des risques, la planification et la gestion des contrats.

4.4 La Direction d'Exploitation

L'organisation de la Direction d'Exploitation est présentée au §2.

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 12/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

La principale entité support de la DEX sur laquelle s'appuie le département LOG est le département laboratoire (LAB) qui s'occupe pour le compte des exploitants nucléaires :

- d'analyses relatives à la caractérisation du produit entrant,
- d'analyses relatives à la qualité produit,
- d'analyses relatives à la caractérisation des rejets liquides ou gazeux,
- d'expertises spécifiques.

Il convient de noter que les départements Maintenance Opérationnelle (MOP) et Arrêts Techniques et Planification (ATP) ainsi que ceux des usines de production (ENR, ESU, CNV) de la Direction d'Exploitation peuvent être en interface avec le département Logistique, notamment dans le cadre la maintenance d'emballages ou d'équipements nécessitant une manutention.

4.5 Autres directions supports

4.5.1 Direction Ressources Humaines

Les missions des Ressources Humaines (RH) sont assurées pour la DEX par la Direction RH (DRH) de Tricastin.

4.5.2 Département Qualité et Performance opérationnelle

Ce département de la Direction de la Performance Opérationnelle (DPO) est en charge de coordonner les différentes actions de performance et le fonctionnement du SMI.

Un pilote SMI est affecté au périmètre de la DEX. Il est le garant de l'efficacité du SMI, du déploiement et du suivi des actions de performance de l'ensemble des activités de la DEX (cf. §6).

4.5.3 Direction Supply Chain

Cette direction assure pour les activités de la DEX la maîtrise :

- des commandes auprès des fournisseurs et prestataires,
- du passage des contrats cadres ou particuliers,
- de l'approvisionnement des articles en stock,
- des activités d'entretien général et la gestion documentaire du site.

4.5.4 Direction Communication

Cette direction est en charge de la communication interne, externe et institutionnelle du site.

4.5.5 Direction Financière

La Direction Financière met à disposition les ressources nécessaires à l'élaboration et au suivi budgétaires des activités de la DEX. Elle est représentée par le contrôleur financier.

4.5.6 Direction Juridique et assurances

La Direction Juridique et Assurances apporte assistance et conseil dans les domaines juridiques.

<i>Référence*</i> :		Orano Chimie-Enrichissement		
TRICASTIN-21-007257		<i>Installation :</i>	<i>Type de document*</i> : Règles	
Version 1.0	PAGE 13/17	INB FLEUR	Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

5 DEFINITION DES MISSIONS

5.1 Le Directeur de la DO CE

La Direction des Opérations Chimie-Enrichissement intervient en soutien de l'ensemble des Directions transverses de la BU CE en particulier dans :

- l'élaboration et le suivi du budget avec la Direction Financière,
- la gestion des Ressources Humaines avec la Direction des Ressources Humaines.

Le Directeur de la DO CE assure les fonctions de :

- Directeur de Orano CE Etablissement Tricastin,
- Président de SET SAS et en assure la fonction Directeur Général,
- Directeur Général Délégué d'EURODIF Production,
- Président de LEA SAS.

5.2 Le Directeur d'Exploitation

Le Directeur d'Exploitation a les missions suivantes, outre encadrer et animer les chefs de départements :

- il veille au bon fonctionnement et à la bonne coordination des installations afin d'atteindre les objectifs fixés par la BUCE en matière de SQCD : Sécurité/Sûreté, Qualité, Coût et Délai ainsi que les quantités de production,
- il assure le reporting transverse des activités d'exploitation de la DEX auprès du Directeur de la DOCE, et participe à son Comité de Direction Tricastin,
- il veille à la standardisation progressive des bonnes pratiques entre les installations.

5.3 Le Chef d'Installation

Le Chef d'Installation assure la maîtrise globale d'un point de vue 3SE de toutes les activités qui sont conduites sur l'installation dont il est responsable. Cette responsabilité est également valable pour les salariés des entreprises extérieures sans se substituer à la responsabilité de l'employeur.

Il est responsable de la sécurité des bâtiments, installations et matériels qui lui sont confiés. Il met en place l'organisation et les actions nécessaires à la maîtrise des risques inhérents à son installation.

Pour ce faire, il bénéficie :

- du conseil des départements de la Direction D3SE-PP,
- de l'appui opérationnel des équipes locales de Sûreté, Sécurité, Radioprotection et Environnement dépendant de la Direction 3SE-PP.

Ses missions sont précisées dans la note en référence [1].

5.4 L'Ingénieur Sûreté d'Installation

L'Ingénieur Sûreté d'Installation (ISI) conseille les responsables d'installation en matière de sûreté nucléaire afin de garantir la prise en compte de la réglementation existante et d'en assurer le respect et la cohérence dans sa déclinaison au travers de pratiques quotidiennes d'exploitation.

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 14/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code :</i> XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF :</i> XXX				

A ce titre, ses missions consistent à :

- assurer l'élaboration et la mise à jour des référentiels de sûreté (rapport de sûreté, RGE...) et de veiller à leur respect,
- participer à l'élaboration de dossiers ou avis de sûreté pour l'obtention des autorisations au sens des articles R. 593-55 à 58 du Code de l'environnement,
- préparer et participer aux inspections ou aux visites de surveillance des Autorités de Sûreté ou des entités de contrôle interne Orano ; répondre avec le chef d'installation et le RSI aux lettres de suite et recommandations en résultant et suivre la mise en place des actions correctives définies,
- participer et animer l'Instance de Contrôle Interne pour la délivrance des autorisations internes (ICI),
- rédiger, en liaison avec les chefs d'installation et le RSI, les fiches de déclaration d'incident, et les déclarations et comptes rendus d'évènements significatifs (CRES),
- contribuer à l'analyse de conformité réglementaire des installations et de leur exploitation, suivant les textes identifiés comme applicable par la veille réglementaire,
- réaliser des actions de vérification et d'évaluation (premier niveau), pour les chefs d'installation et directeurs, rédiger les comptes rendus correspondants et signaler tout écart,
- assurer en temps réel le suivi :
 - de l'enregistrement des éléments de sûreté nécessaires à l'élaboration du reporting,
 - des indicateurs de sûreté insérés dans les tableaux de bord mis en place pour le reporting auprès des directeurs,
- participer aux réunions d'information et d'échange sur les thèmes généraux de la sûreté afin d'assurer la diffusion des informations et l'harmonisation des pratiques.

Il dépend hiérarchiquement d'un responsable sûreté environnement de l'installation (RSI), lui-même rattaché à la direction 3SE-PP, qui pilote les activités.

5.5 L'Ingénieur Sûreté d'Exploitation

Un Ingénieur Sûreté d'Exploitation (ISE) est présent en permanence sur le site, et veille au respect du référentiel Qualité, Sûreté, Sécurité, et Environnement du site en relation avec les responsables des différentes installations.

Les missions des ISE sont les suivantes :

- promouvoir la culture de sûreté au sein des équipes du Tricastin,
- veiller au respect des référentiels en assurant des contrôles internes réguliers,
- assurer en dehors des horaires normales le suivi d'évènements particuliers 3SE,
- décider en dehors des horaires normales du grèvement du PCD-L ou déclenchement du Plan d'Urgence Interne de l'établissement.

Les ISE sont rattachés au responsable Gestion de Crise et ISE de la Direction 3SE-PP. Ses missions sont détaillées dans la note d'organisation en référence [4].

5.6 Le technicien Déchets

Le technicien Déchets assure le suivi des déchets conventionnels et nucléaires de l'installation de leur création jusqu'à leur expédition. Il veille au maintien des bonnes pratiques sur l'installation et suit le zonage déchets.

Le technicien Déchets de l'installation dépend hiérarchiquement du responsable méthodes d'exploitation de DEX/LOG.

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 15/17	<i>Installation</i> : INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

5.7 Le référent technique Sécurité du Travail

Le référent technique assure la mise en œuvre et le contrôle des mesures de prévention en matière d'hygiène et de sécurité du travail. Il est notamment consulté pour les interventions / évènements relevant de son domaine d'expertise afin de garantir le respect des règles de sécurité.

Il dépend hiérarchiquement d'un chef de groupe du département Protection des Travailleurs de la Direction 3SE-PP.

5.8 Le Conseiller en Radioprotection

Le Conseiller en Radioprotection de l'Etablissement est en charge de :

- réaliser la surveillance radiologique sur l'établissement et en particulier le suivi dosimétrique des agents et personnels extérieurs (passif et opérationnel),
- évaluer/faire évaluer les doses de rayonnement susceptibles d'être reçues par les intervenants lors des opérations planifiées en zone (DIMR),
- définir le zonage radiologique, gérer les sources [...]

Elle s'appuie sur un réseau comportant notamment des techniciens compétents dans le domaine de la radioprotection et un référent radioprotection dédié au département Logistique.

Le conseiller en radioprotection dépend du Département Protection des Travailleurs de la Direction 3SE-PP.

5.9 Le Chargé de Méthodes

Les chargés de Méthodes assurent les missions suivantes :

- construire et rédiger les Procédures, Modes Opératoires, Check-lists, Consignes en conformité avec le SMI, les gammes PIGMEE, les standards Q3SE Orano Tricastin et en lien avec le Correspondant Excellence Opérationnel du Département Logistique,
- analyser la veille réglementaire transport émise par les CST,
- visiter les équipes terrains, assister aux opérations et interviewer les opérateurs pour la mise à jour opérationnelle des documents applicables,
- animer des Groupes de Travail transverses Orano Tricastin pour le partage des évolutions méthodes impactant les activités Logistique mutualisées avec les autres Installations,
- construire et animer des sessions de sensibilisation et formation des opérateurs logistiques vis-à-vis des évolutions réglementaires et techniques des Modes Opératoires, dans le but d'en accompagner l'assimilation et la mise en œuvre opérationnelle,
- participer à la réalisation des pré-jobs briefing auprès des opérateurs, dès lors que des évolutions structurantes d'un Mode opératoire le nécessitent,
- participer à la réalisation des Visites Sécurité Installations (VSI).

5.10 Le Chargé de Travaux

Les chargés de travaux assurent les missions suivantes :

- accompagner les entreprises intervenantes sur les parcs,
- suivre la réalisation des travaux sur installations et en effectuer la réception finale,

<i>Référence*</i> :		Orano Chimie-Enrichissement		
TRICASTIN-21-007257		<i>Installation</i> :	<i>Type de document*</i> :	
Version 1.0	PAGE 16/17	INB FLEUR	Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

- assurer l'interface avec plusieurs services et entreprises extérieures sur l'ensemble des parcs d'entreposage, ainsi que les installations et bâtiments associés,
- rédiger et valider les Plans de Préventions impliquant DEX/LOG dans les travaux en qualité de Donneur d'Ordre ou représentant du Chef d'Installation,
- rédiger et délivrer les Autorisations de Travail conformément aux règles et outils applicables au sein de DEX/LOG et de ses installations,
- réaliser des VSI (Visites de Sécurité Installation) sur parcs et installations.

5.11 Le référent CEP

Le « référent » CEP et surveillance prestataires assure en outre les missions suivantes :

- la réalisation et la coordination des CEP et contrôles périodiques règlementaires des parcs et installations,
- la rédaction des DMGMAO, des FIFA et Demandes de retrait d'Exploitation sous la validation du Chef d'Installation ou de son Représentant,
- la mise en œuvre du programme de surveillance des prestataires (internes via conventions d'interface) et externes en direct (pour l'essentiel le loueur des engins de manutention).

5.12 Le gestionnaire Parcs

Le gestionnaire des parcs a pour missions principales :

- la surveillance du respect des consignes d'exploitation des parcs et en particulier des exigences de sûreté des entreposages,
- le suivi de l'occupation des parcs et optimisation des mouvements,
- le suivi physique et GMN des parcs.

6 ORGANISATION DE LA FONCTION ASSURANCE QUALITE

Un pilote SMI est affecté au périmètre de la DEX. Il est le garant de l'efficacité du système de management, du déploiement et du suivi des actions de performance de l'ensemble des activités de la DEX.

La fonction Assurance Qualité est assurée par un Correspondant SMI rattaché au Département Logistique. Ses missions et responsabilités sont décrites dans la note d'organisation du Département Logistique (cf. [3]). Il a notamment en charge les actions suivantes :

- l'animation du sous-processus Logistique (réalisation de revues périodiques),
- le respect du standard Assurance Qualité lors de la mise à jour ou de la création de documents.
- Dans le cadre de ces évolutions documentaires, il décline la nouvelle documentation aux équipes Logistique concernées et s'assure de la tenue à jour des « points qualité documentaire » afin que le personnel dispose de documents opérationnels à jour,
- la réalisation de revues documentaires périodiques afin de décider de la mise à jour ou de la suppression de certains documents,
- le suivi du solde des dossiers d'écart,
- la promotion et la mise en œuvre des démarches performance.

<i>Référence*</i> : TRICASTIN-21-007257		Orano Chimie-Enrichissement		
Version 1.0	PAGE 17/17	<i>Installation :</i> INB FLEUR	<i>Type de document*</i> : Règles Générales d'Exploitation	
<i>Ancien Code</i> : XXX		<i>Objet / Titre*</i> : RGE DE L'INB FLEUR – CHAPITRE 2 – ORGANISATION DE L'EXPLOITATION		
<i>Référence RGF</i> : XXX				

7 SUCCESSION DE COMMANDEMENT

Le Directeur de la DO CE dans le cadre de ses mandats et de sa fonction de Directeur d'Etablissement Orano CE Tricastin donne délégation de pouvoirs :

- aux directeurs opérationnels concernant leurs périmètres de responsabilité respectifs,
- à chaque directeur opérationnel subdélégué aux Chefs d'Installation placés sous son autorité.

En horaire normal, la permanence de commandement au niveau de la Direction des Opérations Chimie / Enrichissement est définie par la Liste de succession de la DO CE applicable [8]. Au niveau de chaque Direction opérationnelle, la permanence de commandement est définie par une liste de succession. Hors horaire normal, la permanence de commandement est assurée par l'astreinte de Direction de l'établissement Orano CE Tricastin.

8 INTERFACES

Les interfaces de la Direction d'Exploitation sont développées dans la note d'organisation [2].

Le suivi global des formations est effectué par la Direction des Ressources Humaines. Le suivi des qualifications est effectué par DEX/LOG.